

distincte de celle de Jésus, comment ne participerait-elle pas conjointement avec son fils, aux honneurs et aux prérogatives de la royauté ? Les rois et les reines mettent leur bonheur à faire du bien aux malheureux. Mais il faut que les rois fassent aussi régner la justice, et de là parfois l'obligation de punir les coupables ; tandis que pour les reines, c'est uniquement la miséricorde qui est leur partage. Le royaume de Dieu, dit Gerson, consistant dans la justice et la miséricorde, le Seigneur l'a divisé en deux : il s'est réservé la justice, et il a cédé la miséricorde à Marie ; décidant que toutes les miséricordes versées sur les hommes passeraient par ses mains et seraient départies à son gré. C'est aussi l'opinion de St. Thomas. Comment donc ne pas reposer en Marie une confiance sans bornes, puisqu'elle a été établie la dispensatrice de toutes grâces, et qu'elle est avant tout la Mère de miséricorde, *Mater misericordie*.

LE SALET OBTENU PAR MARIE.

Nous lisons dans la vie de Sr. Catherine de St. Augustin, qu'au même lieu où demeurerait cette servante du Seigneur, habitait une femme appelé Marie, qui dans sa jeunesse avait mené une vie de perversité. L'âge ne la corrigea point ; tellement que les gens de l'endroit, las de ses désordres, prirent le parti de la chasser de la ville, et de la reléguer dans une grotte hors de leur pays. Ce fut là qu'elle mourut peu après sans sacrements, et privée de tout secours humain. Une pareille mort ne paraissait pas mériter les honneurs de la sépulture ; aussi ne fit-on d'autre cérémonie au cadavre de cette femme que de l'enterrer dans les champs, comme celui d'un animal. Sr. Catherine, qui avait la coutume de recommander particulièrement à Dieu les personnes de sa connaissance qui passaient à une autre vie, ne songea point à la vieille pécheresse, la croyant damnée, selon l'opinion de tout le monde. Il y avait déjà quatre ans que cette femme était morte, lorsqu'un jour la servante de Dieu étant en oraison, une âme du purgatoire lui apparut et lui tint ce discours :—Sr. Catherine, quel malheur est le mien ! tu pries pour tous ceux qui meurent ; il n'y a que ma pauvre âme, dont tu ne veuilles pas avoir compassion.—Et qui es-tu, demanda la servante de Dieu ?—Je suis, répondit l'âme du purgatoire, cette pauvre Marie qui mourut dans la grotte.—Quoi ! tu es sauvée ? s'écria Catherine avec étonnement.—Oui, je le suis, reprit l'âme, par la miséricorde de la bienheureuse Vierge. Dans mes derniers moments, abandonnée de tout le monde et me voyant souillée de péchés, je m'adressai à la mère de Dieu, et je lui dis du fond de mon cœur : O vous, le refuge de ceux qui sont délaissés, ayez pitié de moi, qui le suis du monde entier :